

Université Yambo Ouologuem de Bamako

<https://revue-kurukanfuga.net/>



Présidente du comité d'organisation :

Dr KADIDIATOU TOURE



Actes des journées scientifiques de la Faculté des Lettres,
des Langues et des Sciences du Langage (FLSL)

tenues les 13 et 14 janvier 2026 sise à Kabala



Thème : Langues africaines et mutations sociales :

Dynamique de résilience, d'innovation et de justice sociale



Kurukan Fuga La Revue Africaine des Lettres, des
Sciences Humaines et Sociales

Kurukan Fuga

4^{ème} N° Spécial
Hors-Série
Juillet 2026

*La Revue Africaine des Lettres, des Sciences Humaines et
Sociales*

ISSN : 1987-1465

Actes des journées scientifiques de la Faculté des Lettres, des Langues
et des Sciences du Langage à l'Université Yambo Ouologuem de
Bamako, sise à Kabala sur le thème : "LANGUES AFRICAINES ET
MUTATIONS SOCIALES :

DYNAMIQUE DE RESILIENCE, D'INNOVATION ET DE
JUSTICE SOCIALE " tenues les 13 & 14 janvier 2026

4^{ème} numéro spécial -hors-Série de juillet 2026

4^{ème} N° Spécial
Hors-Série
Juillet 2026

Présidente du comité d'organisation:

Dr KADIDIATOUTOURE



<https://revue-kurukanfuga.net/>

Juillet 2026

KURUKAN FUGA

La Revue Africaine des Lettres, des Sciences Humaines et Sociales






ISSN : 1987-1465

E-mail : revuekurukanfuga2021@gmail.com

Website : <http://revue-kurukanfuga.net>



Links of indexation of African Journal Kurukan Fuga

| Copernicus | Mir@bel | CrossRef |
|---|---|---|
|  |  |  |
| https://journals.indexcopernicus.com/search/details?id=129385&lang=ru | https://reseau-mirabel.info/revue/19507/Kurukan-Fuga | https://doi.org/10.62197/udls |
| Zenodo | Sudoc | ASCI |
|  |  |  |
| https://zenodo.org/communities/rkf/records?q=&l=list&p=1&s=10&sort=newest | https://www.sudoc.abes.fr/cbs/xslt/DB=2.1/SET=4/TTL=1/SHW?FRST=5 | https://www.ascidatabase.com/masterjournallist.php?v=16126 |

COMITÉ ÉDITORIAL & DE RÉDACTION

EDITORIAL AND WRITING BOARD



Directeur de publication et Rédacteur en chef / Director of Publication/ Editor-in-Chief

Prof MINKAILOU Mohamed, *Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*

Rédacteur en Chef / Chief Editor

Prof COULIBALY Aboubacar Sidiki, *Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*

Rédacteur en Chef Adjoint / Vice Editor in Chief

Dr SANGHO Ousmane (MC), *Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*

Montage et Mise en Ligne / Editing and Uploading

Dr BAMADIO Boureima (MC), *Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali*

COMITÉ SCIENTIFIQUE & DE LECTURE SCIENTIFIC AND READING BOARD

Comité de Rédaction et de Lecture

- *Président du comité scientifique : Pr Mohamed Minkailou*

Membres

- SILUE Lèfara, Maitre de Conférences, (Félix Houphouët-Boigny Université, Côte d'Ivoire)
- KEITA Fatoumata, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako)
- KONE N'Bégué, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako)
- DIA Mamadou, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako)
- DICKO Bréma Ely, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako)
- TANDJIGORA Fodié, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)
- TOURE Boureima, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)
- CAMARA Ichaka, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)
- OUOLOGUEM Belco, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako)
- MAIGA Abida Aboubacrine, Maitre-Assistant (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)
- DIALLO Issa, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)
- KONE André, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)
- DIARRA Modibo, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)
- MAIGA Aboubacar, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)
- DEMBELE Afou, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)

- Prof. BARAZI Ismaila Zangou (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)
- Prof. N’GUESSAN Kouadio Germain (Université Félix Houphouët Boigny)
- Prof. GUEYE Mamadou (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako)
- Prof. TRAORE Samba (Université Gaston Berger de Saint Louis)
- Prof. DEMBELE Mamadou Lamine (Université des Sciences politiques et juridiques de Bamako, Mali)
- Prof. CAMARA Bakary, (Université des Sciences politiques et juridiques de Bamako, Mali)
- SAMAKE Ahmed, Maitre-Assistant (Université des Sciences politiques et juridiques de Bamako, Mali)
- BALLO Abdou, Maitre de Conférences (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)
- Prof. FANE Siaka (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)
- DIAWARA Hamidou, Maitre de Conférences (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)
- TRAORE Hamadoun, Maitre-de Conférences (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)
- BORE El Hadji Ousmane Maitre de Conférences (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)
- KEITA Issa Makan, Maitre-de Conférences (Université des Sciences politiques et juridiques de Bamako, Mali)
- KODIO Aldiouma, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako)
- Dr SAMAKE Adama (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)
- Dr ANATE Germaine Kouméalo, CEROCE, Lomé, Togo
- Dr Fernand NOUWLIGBETO, Université d’Abomey-Calavi, Bénin
- Dr GBAGUIDI Célestin, Université d’Abomey-Calavi, Bénin
- Dr NONOA Koku Gnatola, Université du Luxembourg
- Dr SORO, Ngolo Aboudou, Université Alassane Ouattara, Bouaké
- Dr Yacine Badian Kouyaté, Stanford University, USA
- Dr TAMARI Tal, IMAF Instituts des Mondes Africains.

Comité Scientifique

- Prof. AZASU Kwakuvi (University of Education Winneba, Ghana)

- Prof. ADEDUN Emmanuel (University of Lagos, Nigeria)
- Prof. SAMAKE Macki, (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)
- Prof. DIALLO Samba (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)
- Prof. TRAORE Idrissa Soïba, (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)
- Prof. J.Y. Sekyi Baidoo (University of Education Winneba, Ghana)
- Prof. Mawutor Avoke (University of Education Winneba, Ghana)
- Prof. COULIBALY Adama (Université Félix Houphouët Boigny, RCI)
- Prof. COULIBALY Daouda (Université Alassane Ouattara, RCI)
- Prof. LOUMMOU Khadija (Université Sidi Mohamed Ben Abdallah de Fès, Maroc)
- Prof. LOUMMOU Naima (Université Sidi Mohamed Ben Abdallah de Fès, Maroc)
- Prof. SISSOKO Moussa (Ecole Normale supérieure de Bamako, Mali)
- Prof. CAMARA Brahima (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako)
- Prof. KAMARA Oumar (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako)
- Prof. DIENG Gorgui (Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal)
- Prof. AROUBOUNA Abdoukadi Idrissa (Institut Cheick Zayed de Bamako)
- Prof. John F. Wiredu, University of Ghana, Legon-Accra (Ghana)
- Prof. Akwasi Asabere-Ameyaw, Methodist University College Ghana, Accra
- Prof. Cosmas W.K. Mereku, University of Education, Winneba
- Prof. MEITE Méké, Université Félix Houphouët Boigny
- Prof. KOLAWOLE Raheem, University of Education, Winneba
- Prof. KONE Issiaka, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa
- Prof. ESSIZEWA Essowè Komlan, Université de Lomé, Togo
- Prof. OKRI Pascal Tossou, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- Prof. LEBDAI Benaouda, Le Mans Université, France
- Prof. Mahamadou SIDIBE, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako
- Prof. KAMATE André Banhouman, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan
- Prof. TRAORE Amadou, Université de Segou-Mali
- Prof. BALLO Siaka, (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)

Publishing Line

The African Journal Kurukan Fuga is an online scientific journal of the Department of Education and Research in English (DER English) of the University of Letters and Human Sciences of Bamako. It is a quarterly Journal which appears in March, June, September and December. The African Journal Kurukan Fuga was set up from the desire of the English Department professors to enrich their university landscape, which is quite poor in scientific journals (three journals for the whole university). Indeed, more and more young teacher-researchers arrive in our universities, and higher education institutions and institutes with very limited publication opportunities. The English Department is a case in point, with more than forty young doctors and doctoral students producing scientific articles which almost always have to be published elsewhere. The African Journal Kurukan Fuga intends to boost scientific research by offering larger publication spaces with its four annual publications. The creation of this journal is therefore intended as a response to the many requests made by many teacher-researchers in Mali and elsewhere who often do not have free access to quality online documentation for teaching and research. The journal favors texts in English; however, texts in other languages are also accepted.

The journal publishes only quality articles that have not been published or submitted for publication in any other journals. Each article is subjected to a double blind reading. The quality and originality of the articles are the only criteria for publication.



*Présidente du comité d'organisation :
Dr Kadidiatou TOURE*



*Actes des journées scientifiques
de la Faculté des Lettres, des
Langues et des Sciences du
Langage à l'Université des
Lettres et Sciences Humaines de
Bamako, sise à Kabala*

*Sur le thème : LANGUES
AFRICAINES ET
MUTATIONS SOCIALES :
DYNAMIQUE DE
RESILIENCE,
D'INNOVATION ET DE
JUSTICE SOCIALE*



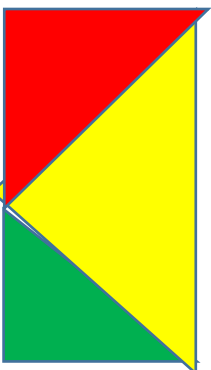
Kurukan Fuga | Hors-Séries N°4 – juillet 2026

ISSN : 1987-1465

Faculté des Lettres, des Langues et des Sciences du Langage

Université des Lettres et Sciences Humaines de Bamako

URL: <https://revue-kurukanfuga.net/>



Argumentaire de l'appel à communication des journées scientifiques de la FLSL

Dans un contexte africain en constante mutation – marqué par des transitions politiques, des crises sécuritaires, des mobilités internes croissantes, ainsi que des revendications identitaires et sociales – les langues africaines s'imposent comme des vecteurs centraux de médiation, d'innovation et d'adaptation. Elles ne sont pas seulement des instruments de communication, mais des marqueurs identitaires (Bamgbose, 1991; Touré, 2023), des outils de résistance, de développement (Touré et al., 2022), et des leviers de transformation sociale. Face à la pluralité des usages et des situations de communication, il devient impératif de repenser le rôle des langues dans les dynamiques sociales en Afrique, en particulier dans l'espace sahélien et dans l'espace AES (Alliance des États du Sahel). Les Journées scientifiques de la FLSL entendent interroger les multiples fonctions des langues africaines à l'aune des défis contemporains, dans une perspective à la fois critique et prospective.

Comment les langues africaines, dans toute leur diversité et leur historicité, participent-elles à la recomposition des sociétés africaines en proie à des transformations majeures ? Dans quelle mesure ces langues deviennent-elles des ressources de résilience face aux crises (Ballo, 2024; Minkailou et al., 2023), de revendication face aux marginalisations, et d'innovation dans les champs de la médiation, de la gouvernance, de l'éducation (Nounta, 2015; Nouta et Touré, 2024;) ou encore du genre ? À travers quelles politiques linguistiques, quelles pratiques sociales, et quelles représentations culturelles se redéfinit leur place dans les processus de construction sociale ? Autant de questions qui invitent à une analyse pluridisciplinaire, ancrée dans les réalités sociolinguistiques africaines.

Le cadre théorique de ces journées scientifiques s'inscrit dans une approche pluridisciplinaire, à la croisée de la sociolinguistique critique (Calvet, 1999), de la linguistique anthropologique (Gumperz, 1982), de la sociologie du langage (Skutnabb-Kangas, 2000), de l'enrichissement terminologique des langues africaines (Diki-Kidiri, 2008 ; Ligan 2022) des études postcoloniales et des théories du développement linguistique (Kirmayer, 2009). Il s'agit de considérer les langues africaines non pas comme de simples instruments de communication, mais comme des systèmes socio-symboliques imbriqués dans des logiques de pouvoir, (Lakoff, 1975 ; Cameron, 1992), de résistance, de négociation identitaire et d'innovation sociale (Blommaert, 2010).

Ces perspectives permettent d'interroger les langues non seulement comme outils de communication, mais comme ressources sociales façonnées par le pouvoir, les idéologies et les dynamiques identitaires (Agouzoum, 2025).

Ces Journées scientifiques visent à ouvrir un espace de réflexion interdisciplinaire sur les fonctions sociales et politiques des langues africaines face aux mutations contemporaines. Elles ambitionnent de contribuer à une revalorisation des langues africaines, non seulement comme patrimoine culturel, mais comme leviers d'innovation sociale, d'équité et de résilience communautaire (Lezou Koffi, 2024). À travers les contributions attendues, il s'agit également de formuler des recommandations concrètes en matière d'aménagement linguistique, de politiques publiques, et de recherche-action.

Axes de communication

AXE 1 : Politiques linguistiques et migrations internes au Mali et dans l'espace AES

Les mobilités internes au Mali – qu'elles soient volontaires (urbanisation, emploi, scolarisation) ou contraintes (déplacement forcé, insécurité) – recomposent les cartographies linguistiques locales. Dans un tel contexte, les langues majoritaires comme le bamanankan ou le songhay se

redéployent dans de nouveaux espaces, tandis que d'autres langues jouent un rôle de relais ou de médiation.

Cet axe interroge :

- Les langues de la mobilité : quelles langues sont utilisées dans les processus de migration intra- ou interrégionale ?
- Les dispositifs ou absences d'aménagement linguistique interrégional dans l'espace AES : peut-on envisager une politique linguistique concertée entre pays membres ?
- Le statut des langues dans les lieux d'accueil (écoles, services publics, espaces marchands) : entre intégration et invisibilisation des langues des déplacés.

AXE 2 : Langues minoritaires et résilience culturelle en contexte de crise

En période de conflit ou d'instabilité, les langues minoritaires jouent souvent un rôle central dans le maintien de la cohésion communautaire, la transmission des savoirs endogènes, et la reconstruction identitaire. La résilience passe ici par des formes de créativité discursive, de ritualisation linguistique ou de réinvestissement symbolique.

Cet axe propose de questionner :

- Les usages communautaires des langues minoritaires dans les zones de crise : contes, proverbes, chants, etc.
- Les pratiques de transmission des valeurs et des mémoires collectives en situation de rupture sociale.
- Les stratégies linguistiques d'adaptation et de préservation : traduction orale, codes partagés, lexiques de résistance.
- La dimension politique de la résilience linguistique : une affirmation identitaire face aux logiques d'homogénéisation culturelle.

AXE 3 : Langues africaines et justice sociale (accès aux services publics)

L'accès aux services publics demeure fortement conditionné par la langue utilisée. Dans des contextes multilingues, le recours exclusif aux langues officielles, souvent exogènes, crée des inégalités linguistiques majeures, notamment dans les domaines de la santé, de la justice, et de l'éducation.

Les communications attendues dans cet axe pourront traiter :

- Des obstacles linguistiques à l'accès équitable aux services de base.
- Des expériences d'interprétariat communautaire, de traduction institutionnelle, ou de matérialisation des langues nationales dans les services publics.
- Des enjeux de littératie plurilingue dans la prise de parole citoyenne.
- Des propositions d'ingénierie linguistique sociale : chartes linguistiques, labellisations inclusives, etc.

AXE 4 : Plurilinguisme, conflictualité et médiation

Le plurilinguisme, loin d'être une simple donnée descriptive, peut générer des tensions linguistiques, mais aussi des opportunités de médiation. Dans les espaces de négociation (famille, chefferies, instances coutumières, commissions de paix), les langues africaines sont utilisées comme outils d'apaisement ou d'assertion.

Les contributions de cet axe pourront explorer :

- Les rôles des langues locales dans les processus traditionnels de gestion des conflits.
- Les pratiques plurilingues dans les forums sociaux, les dialogues intercommunautaires ou interreligieux.
- Les enjeux liés à la neutralité linguistique dans les médiations : quelle langue pour quelle légitimité ?
- Les médiateurs linguistiques : griots, sages, traducteurs coutumiers, etc.

AXE 5 : Langues, genre et représentations sociales

Les langues participent à la (re)production des rapports sociaux de sexe à travers des pratiques discursives qui peuvent être discriminantes, stigmatisantes ou libératrices. Cet axe se propose d'aborder les interactions entre langage, genre et pouvoir.

Il s'agit d'interroger :

- Les formes de sexisme linguistique : stéréotypes dans les proverbes, insultes genrées, invisibilisation grammaticale.
- Les rapports d'autorité et de silence dans les interactions sociales et politiques.
- Les transformations linguistiques dans les mouvements féministes africains (néologismes, requalifications, contre-discours).
- Les enjeux du langage inclusif en langues africaines : entre tradition et modernité.

AXE 6 : Langues africaines et littérature

La littérature en langues africaines participe aux dynamiques de résilience, d'innovation et de justice sociale dans les sociétés africaines contemporaines en mutation. Cet axe explore en quoi l'écriture littéraire en langues africaines contribue à la sauvegarde et à la revitalisation du patrimoine linguistique et culturel africain. Il interroge:

- Comment les écrivains utilisent-ils les langues africaines pour résister à l'homogénéisation culturelle et linguistique mondiale ?
- Quelles formes nouvelles de création littéraire (orature numérique, poésie urbaine, slam, etc.) émergent à partir des langues africaines ?
- Comment les écrivains négocient-ils entre l'héritage oral et les exigences de l'écriture moderne pour inventer de nouvelles esthétiques littéraires ?
- Comment les choix linguistiques dans les œuvres littéraires traduisent-ils des positionnements politiques ou éthiques face aux inégalités sociales et aux questions de justice ?

AXE 7 : Langues africaines à l'ère de l'IA

L'intelligence artificielle (IA) ouvre des perspectives inédites pour la valorisation, la documentation et la diffusion des langues africaines. Toutefois, ces technologies restent largement dominées par les langues hégémoniques, reproduisant des inégalités linguistiques dans l'espace numérique. Ce sixième axe propose d'interroger:

- Les enjeux de l'inclusion linguistique africaine dans les systèmes d'IA, qu'il s'agisse de reconnaissance vocale, de traduction automatique, d'archivage sonore ou de modélisation sémantique.
- Les initiatives locales et panafricaines visant à entraîner des corpus en langues africaines, à intégrer ces langues dans les assistants virtuels, ou à concevoir des bases de données linguistiques ouvertes.

- La gouvernance linguistique des technologies de l'IA, les risques de standardisation ou de folklorisation numérique, et les stratégies d'appropriation communautaire des outils d'IA dans une perspective de souveraineté technolinguistique.

AXE 8 : Axe libre

Références Bibliographique

- Agouzoum, Alou Ag** (2025). Vers une didactique intégrée du bilinguisme au Mali: Quand le tamasheq facilite l'apprentissage du français. Edis.
- Ballo, Issiaka** (2024). La résilience en bamanankan : des termes et des proverbes en fiches terminologiques. In Akofenahors-série09, pp. 29-44.
- Bamgbose, Ayo** (1991). Language and the nation: the language question in Sub Saharan Africa. Edinburgh University Press.
- Blommaert, Jan** (2005). Discourse : A Critical Introduction. Cambridge University Press.
- Bourdieu, Pierre** (1991). Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques. Fayard.
- Calvet, Louis-Jean** (1999). Pour une écologie des langues du monde. Plon.
- Cameron, Deborah** (1992). Feminism and Linguistic Theory. Macmillan. **DIKI-KIDIRI Marcel et al.**, (2008). Le vocabulaire scientifique dans les langues africaines : pour une approche culturelle de la Terminologie. Karthala. **Dreyfus, Martine & Juillard, Caroline** (2004). Le français en Afrique: enjeux et usages. Karthala.
- Fishman, Joshua A.** (1972). Language and Nationalism: Two Integrative Essays. Rowley: Newbury House.
- Fraser, Nancy** (2000). Redistribution or Recognition? A Philosophical Exchange. Verso.
- Gumperz, John J.** (1982). Discourse Strategies. Cambridge University Press.
- Heugh, Kathleen** (2011). Theory and Practice in Language Policy: South Africa and the Continent. In: Simpson, A. (Ed.), Language and National Identity in Africa. Oxford University Press.
- Hymes, Dell** (1974). Foundations in Sociolinguistics: An Ethnographic Approach. University of Pennsylvania Press.
- Irvine, Judith T. & Gal, Susan** (2000). Language Ideology and Linguistic Differentiation. In: Kroskrity, P. (Ed.), Regimes of Language. School of American Research Press.
- Kirmayer, Laurence J. et al.** (2009). Community Resilience :Models, Metaphors and Measures. Journal of Aboriginal Health, 5(1), 62–117.
- Lakoff, Robin** (1975). Language and Woman's Place. Harper & Row.
- Lezou Koffi, Aimée-Danielle** (2024). Expressions linguistiques et discursives de la résilience en contexte africain, Projet : « L'Afrique à hauteur du monde :

savoirs endogènes, innovations technologiques et résilience », Troisième Lauréat du Prix Macky SALL de la Recherche en Afrique, in Akofenahors-série09, pp.1-6.

Ligan Dossou Charles et al. (Editeurs scientifiques) (2022). « Terminologies en langues africaines : pratiques actuelles et perspectives pour la promotion des patrimoines, la science, l'enseignement et les productions spécialisées ». Les éditions du LABODYLCAL.

Lüpke, Friederike & Storch, Anne (2013). *Repertoires and Choices in African Languages*. De Gruyter Mouton.

Minkailou, Mohamed et al. (2023). Décentralisation et bilinguisme scolaire : facteurs de développement et de résilience face aux conflits et à l'insécurité dans le septentrion malien. In *Conflits et terrorisme au Mali et au Sahel: Regards croisés*, 83-105. L'Harmattan Mali.

Mufwene, Salikoko S. (2001). *The Ecology of Language Evolution*. Cambridge University Press.

Ngalasso, François (2000). *Sociolinguistique et dynamique des langues africaines*. L'Harmattan.

Nounta, Zakaria & Touré, Kadidiatou (2024). Les projets de renforcement de l'enseignement bilingue au Mali : forces et faiblesses. *ACAREF, EFUA* (Les Editions Francophones Universitaires d'Afrique), 124-133.

Nounta Zakaria (2015). *Eveil aux langues et conscience métalinguistique dans les activités de classe des écoles bilingues songhay-français du Mali*. Thèse de doctorat en sciences du langage. Université Paris Ouest Nanterre La Défense, Paris.

Ouane, Adama & Glanz, Christine (2010). Pourquoi et comment l'Afrique devrait investir dans les langues africaines et l'alphabétisation. UNESCO/UII.

Paré, Pierre & Piron, Jean (2008). *Langue africaines et développement durable*. Éditions de l'Harmattan.

Skutnabb-Kangas, Tove (2000). *Linguistic Genocide in Education—or World wide Diversity and Human Rights?* Lawrence Erlbaum.

Spender, Dale (1980). *Man Made Language*. Routledge.

Tersis, Nicole & Dumestre, Gérard (2005). *Langues africaines : héritage et développement*. L'Harmattan.

Touré, Kadidiatou et al. (2022). Décentralisation et développement endogène : quelle place pour les langues nationales. *Revue Scientifique du Laboratoire Société Ville Territoire (Labo VST)/Le Journal des Sciences Sociales*, 36-44.

Touré, Kadidiatou (2023). *Quelle langue officielle pour le Mali à l'ère du Mali kura: entre patriotisme et réalisme scientifique*. Editions Universitaires Européennes (EUE).

Van Parijs, Philippe (2011). *Linguistic Justice for Europe and for the World*.

Oxford University Press.

Vigouroux, Cécile B. & Mufwene, Salikoko S. (Eds.) (2008). *Globalization and Language Vitality: Perspectives from Africa*. Continuum.

COMITE D'ORGANISATION des journées scientifiques de FLSL

Présidente du comité d'organisation : Dr Kadidiatou TOURE

- **Trésorier:** Dr Araba Moussa SAMAKE

Membres

- Dr André KONE
- Dr Zakaria NOUNTA
- Dr Issiaka BALLO
- Dr Aldiouma KODIO
- Dr Abdoulaye SAMAKÉ
- Dr Araba Moussa Samaké
- Dr Ibrahim MAIGA
- Dr Moulaye KONÉ
- Dr Ousmane SANGHO
- Dr Abdoul Karim CAMARA
- Dr Amadou S GUINDO
- Dr. Abdoul karim HAMADOU
- Dr Binta KOÏTA
- Dr Mamadou SIDIBE
- Dr Drissa BALLO
- Dr Mahamadou SIMPARA
- Dr Abdoulaye Mohamed HAIDARA
- Dr Souleymane DEMBELE
- Dr Moussa SOUGOULE
- Dr Pierre DEMBÉLÉ
- Mme Mariam DIASSO/NIGNAN

COMITE SCIENTIFIQUE Président du comité scientifique : Pr MOHAMED MINKAILOU

Membres

- Pr Fatoumata Keita
- Pr Belco Ouologuem
- Pr Idrissa S TRAORÉ
- Pr Mamadou DIA
- Pr Ismaila Zangou BARAZI
- Pr Aboubacar Sidiki COULIBALY
- Dr André KONÉ
- Dr Kadidiatou TOURÉ
- Dr Zakaria NOUNTA
- Dr Issiaka BALLO
- Dr Aboubacar Abdoulwahidou MAIGA
- Dr Ousmane SANGHO
- Dr Moulaye KONÉ
- Dr Aldiouma KODIO
- Dr Modibo DIARRA
- Dr Ibrahima ABDOULAYE
- Dr. Abdoul karim HAMADOU
- Dr Afou DEMBÉLÉ
- Dr Amidou MAIGA
- Dr Mamoutou COULIBALY
- Dr Aboubakr Sidik CISSÉ

KURUKAN FUGA

La Revue Africaine des Lettres, des Sciences Humaines et Sociales

URL : <https://revue-kurukanfuga.net/>

<https://doi.org/10.62197/udls>

Sommaire

Présentation des actes des journées scientifiques

| | |
|---|-----------|
| 01 Alpha, DIARRA | 01 |
| ENSEIGNER LA LITTÉRATURE ORALE EN BAMANANKAN AU LYCEE : PROBLEMATIQUE DE L'ENSEIGNEMENT DU CONTE | |
| 02 Dr Ali TIMBINE & Yacouba LOUGUE & Dr DJIBRIL DIT BIBI TOUNKARA | 10 |
| LE PEUPLE AFRICAIN : D'HIER A AUJOURD'HUI | |
| 03 Saïdou LENGLENGUE & Youssef DIAKITÉ | 20 |
| EMPRUNTS LEXICAUX AU FRANÇAIS DANS LE MOORE : UNE MENACE OU UN ENRICHISSEMENT ? | |
| 04 Mahamadou Karamoko Kahiraba KOITA & Diby KEITA & Souleymane DEMBELE | 28 |
| NATIONAL LANGUAGE POLICIES AND ACCESS TO HEALTH AND ADMINISTRATIVE SERVICES IN BAMAKO | |
| 05 Soungalo KONE & Souleymane COULIBALY | 37 |
| FROM SILENCE TO VOICE: A READING OF THE COLOR PURPLE BY ALICE WALKER | |
| 06 Adama Bah | 46 |
| LANGUAGE AS RESISTANCE: RECLAIMING CULTURAL IDENTITY IN THE FACE OF POSTCOLONIAL DISPLACEMENT IN SECOND-CLASS CITIZEN AND AMERICANAH | |
| 07 BALBONE Benjamin & SAWADOGO Awa 2e Jumelle & SOME/GUIEBRE Esther | 53 |
| LA CHANSON « BURKINA FASO » DE FLOBY COMME RESSOURCE POUR L'ENSEIGNEMENT D'ÉLÉMENTS CULTURELS LINGUISTIQUES BURKINABE AUX COURS D'ANGLAIS LANGUE ÉTRANGÈRE : PERCEPTIONS ET DÉFIS | |
| 08 Enock DAKOOU | 65 |
| DIDACTIQUE DES LANGUES ENDOGENES AU MALI | |
| 09 Enock DAKOOU | 77 |
| ÉTAT DE LA POLITIQUE ET PLANIFICATION LINGUISTIQUE DU MALI | |

KURUKAN FUGA

La Revue Africaine des Lettres, des Sciences Humaines et Sociales

URL : <https://revue-kurukanfuga.net/>

Sommaire

Présentation des actes des journées scientifiques

- | | |
|--|------------|
| 10 Natié COULIBALY & Satigui SIDIBÉ & Yacouba LOUGUÉ | 86 |
| L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (IA) COMME LEVIER PEDAGOGIQUE AU MALI : QUELS AVANTAGES POUR LES ENSEIGNANTS ? | |
| 11 Adama TAGADIOU & Dr Ibrahima ABDOULAYE | 95 |
| MORPHOLOGICAL AND SEMANTIC ANALYSIS OF DOGON TOPONYMS OF THE VILLAGES OF IRELI AND AMANI, SANGHA CERCLE, BANDIAGARA REGION | |
| 12 Dr. Abdoul Karim CAMARA & Saloum DJIKEYE | 106 |
| LITTERATURE ET PREVENTION DE LA RADICALISATION : QUELLES PISTES EDUCATIVES ? | |
| 13 Abdoulaye Daouda GUINDO | 115 |
| EXPLORING THE SYMBOLISM OF THE HEIGHT OF THE TOGUNA IN THE DOGON SOCIETY | |
| 14 Abdramane Dicko | 125 |
| CONSTRUIRE UNE POLITIQUE LINGUISTIQUE POUR LE MALI PLURILINGUE : ENJEUX, DEFIS ET STRATEGIES DANS UN PAYS A 13 LANGUES OFFICIELLES | |
| 15 Pr. Aboubacar Sidiki COULIBALY & Dr. Sory DOUMBIA & Toumani Ba FOFANA | 134 |
| AFRICAN RESISTANCE TO THE TRANSATLANTIC SLAVE TRADE: RECOVERING OVERLOOKED AGENCY | |
| 16 Aboubacar Abdoulwahidou MAIGA & Amadou Oumar BA | 145 |
| REGARDS CROISES D'AL TAHTAWI SUR LA FRANCE ET DE NERVAL SUR L'EGYPTE DANS L'OR DE PARIS ET VOYAGE EN ORIENT | |
| 17 TRAORE, Maméry | 153 |
| RAPPORT COMPLEXE ENTRE L'ANCIENNE LANGUE COLONIALE ET LES NOUVELLES LANGUES OFFICIELLES DU MALI : LES ENJEUX ET DEFIS | |
| 18 Drissa BALLO & Moussa BENGALI & Abdoulaye DIAKITÉ | 163 |
| HYBRIDITE LINGUISTIQUE COMME VECTEUR DE RENOUVELLEMENT ESTHETIQUE ET DE CONSTRUCTION IDENTITAIRE DANS LA SAISON DES PREDATEURS DE JONAS A. TOURE | |

KURUKAN FUGA

La Revue Africaine des Lettres, des Sciences Humaines et Sociales

URL : <https://revue-kurukanfuga.net/>

Sommaire

Présentation des actes des journées scientifiques

- | | | |
|-----------|--|------------|
| 19 | Modibo Ibrahima KANFO | 170 |
| | LA POETIQUE DE L'EAU DANS LE ROMAN DORMESONNIEN | |
| 20 | Issiaka DIARRA | 179 |
| | RESISTANCE POSTCOLONIALE A L'HOMOGENEISATION LINGUISTIQUE : L'UTILISATION DES LANGUES AFRICAINES DANS LA LITTERATURE CONTEMPORAINE COMME VECTEUR D'AFFIRMATION IDENTITAIRE | |
| 21 | Dr Kadidiatou TOURE | 190 |
| | QUAND LES MOTS FONT GENRE AU MALI | |
| 22 | Zakaria NOUNTA | 196 |
| | LES REFORMULATIONS A VISEE DIDACTIQUE POUR UN EVEIL DE LA CONSCIENCE METALINGUISTIQUE DES ELEVES DU CURRICULUM BILINGUE DU MALI | |
| 23 | Ousmane AMBANA | 210 |
| | ENTRE L'IVRESSE DE L'AMOUR ET L'APOLOGIE DU SEXE, MARCELLIN ISSIAKA TRAORE AU CENTRE DE L'HEMICYCLE DE LA TRANSGRESSION ET DE L'INTIMISME | |

Rapport complexe entre l'ancienne langue coloniale et les nouvelles langues officielles du Mali : Les enjeux et défis

TRAORE, Maméry

Maitre-Assistant

Université Yambo Ouloguem de Bamako

Email : mamery.traore@gmx.de / Tel : +223-64 23 83 89

Résumé

Le présent article traite le rapport complexe entre l'ancienne langue coloniale et les nouvelles langues officielles du Mali après la promulgation d'une nouvelle Constitution en 2023 (Journal Officiel, 2023). Nombreux linguistes ne peuvent l'ignorer, les langues africaines ont été longtemps marginalisées durant la longue période coloniale, un tel traitement a eu une influence énorme sur la promotion des langues locales, jusqu'à nos jours. L'objectif de notre travail consiste donc à démontrer qu'il est bien possible que les langues nationales jouent à l'avenir le rôle qui leur a été défini dans la nouvelle loi fondamentale. Car le phénomène auquel les langues maliennes sont confrontées aujourd'hui, n'est pas nouveau, il a existé des cas similaires, notamment en Europe quand le latin dominait toutes les langues européennes (Amedegnato, 2014 ; Jaquart, 1994). Dans nos démarches méthodologiques, on s'est basé sur les méthodes descriptive et documentaire ou sur les travaux des experts africains et occidentaux, afin de pouvoir élucider nos analyses. La structure de l'article se présente ainsi : Au début, il fallait faire un aperçu sur la nouvelle configuration des langues officielles au Mali, suivi d'un bref rappel historique de la politique linguistique coloniale. Au centre du travail, il était très nécessaire d'évoquer la problématique de l'officialisation des langues nationales, tout en parlant des défis liés à l'introduction desdites langues dans le système éducatif ou leur emploi dans les différentes institutions de l'Etat. Dans la dernière partie, il est question de la nouvelle cohabitation entre le français et les nouvelles langues officielles. Les résultats suivants ont été acquis : Une langue africaine peut bien jouer le rôle de l'ancienne langue coloniale ou même devenir une langue de sciences ; les défis à relever dans l'officialisation des langues nationales ne sont pas insupportables ; les langues maliennes et l'ancienne langue coloniale seront toujours complémentaires.

Mots-clés : Politique linguistique, éducation, langue nationale, langue de travail, promotion

Abstract

This article examines the complex relationship between the former colonial language and the new official languages of Mali following the promulgation of a new Constitution in 2023 (Official Gazette, 2023). As many linguists are well aware, African languages were marginalized for a long time during the colonial period, and this treatment had a significant impact on the promotion of local languages, a situation that continues to this day. The aim of this work is therefore to demonstrate that it is indeed possible for national languages to play the role defined for them in the new fundamental law. The phenomenon facing Malian languages today is not new; similar cases have existed, particularly in Europe when Latin dominated all European languages (Amedegnato, 2014; Jaquart, 1994). In our methodological approaches, we relied on descriptive and documentary methods or on the work of African and Western experts, in order to be able to elucidate our analyses. La structure de l'article se présente ainsi : Au début, il fallait faire un aperçu sur la nouvelle configuration des langues officielles au Mali, suivi d'un bref rappel historique de la politique linguistique coloniale. Au centre du travail, il était très nécessaire d'évoquer la problématique de l'officialisation des langues nationales, tout en

parlant des défis liés à l'introduction desdites langues dans le système éducatif ou leur emploi dans les différentes institutions de l'État. Dans la dernière partie, il est question de la nouvelle cohabitation entre le français et les nouvelles langues officielles. Les résultats suivants ont été acquis : Une langue africaine peut bien jouer le rôle de l'ancienne langue coloniale ou même devenir une langue de sciences ; les défis à relever dans l'officialisation des langues nationales ne sont pas insupportables ; les langues maliennes et l'ancienne langue coloniale seront toujours complémentaires.

Keywords: Education, language policy, national language, promotion, working language,

Introduction

Après l'adoption d'une nouvelle constitution en 2023, dans les perspectives de respecter sa souveraineté entière et totale, le gouvernement malien a décidé d'officialiser les treize langues nationales. Ce qui fut un tournant majeur dans la nouvelle politique linguistique du Mali. On le sait, pour acquérir une indépendance totale, il faut nécessairement passer par la promotion des langues locales, car la politique linguistique du maître colonisateur n'avait aucune considération pour les langues africaines, dès lors les Africains eux-mêmes avaient commencé à douter de leurs propres langues. La politique coloniale de la France à l'époque était là, dit-on, pour apporter la civilisation aux Africains, et la langue française avait donc pour mission de véhiculer le savoir, le mieux vivre au détriment des langues africaines (Yago, 2014 : 165). Si le gouvernement malien décide aujourd'hui d'élever les langues nationales au statut de langues officielles, cela est à saluer par les linguistes ou les hommes de culture. Les défis à relever sont cependant énormes, afin que les nouvelles langues officielles puissent remplir le rôle qu'on leur a donné. Il s'agira entre autres d'introduire toutes les langues concernées dans le système éducatif, transcrire tous les documents officiels à côté de la version française, un autre défi sera la création du vocabulaire scientifique dans lesdites langues.

L'objectif principal de notre étude vise à démontrer qu'il est bien possible que les langues africaines jouent à l'avenir le même rôle que l'ancienne langue coloniale au niveau national comme international, dans la mesure où d'autres peuples ont réussi à le faire, notamment en Europe (Jacquart, 1994). De nombreux chercheurs africains et occidentaux se sont intéressés à la thématique, on peut citer entre autres : S. O. Amedegnato (2014), M. Diki-Kidiri (2008), M. Diki-Kidiri & E. A. Baboya ; M. S. de la Torre ; A. N. Rull ; C. Mbodj (2009) I. Ballo & P.A. Andredou (2021) ou d'autres comme J. Hutchison (2019).

En marge de notre communication les hypothèses suivantes seront abordées : Toute langue humaine peut se développer comme l'être humain pendant son existence, le statut d'une langue dérive toujours d'une décision politique, l'école est le meilleur endroit pour promouvoir une langue donnée, une étape très importante dans la promotion d'une langue est la création du vocabulaire scientifique.

Dans la présente étude, les points suivants seront évoqués : la nouvelle configuration des langues nationales du Mali, l'évolution de la politique linguistique de l'Etat depuis les indépendances, le statut de l'ancienne langue coloniale, distinctions entre langue de travail et langues officielles dans le contexte malien, défis liés à l'emploi des nouvelles langues officielles dans le système éducatif et dans les différentes institutions de l'Etat, sans oublier les autres défis par rapport à la transcription des documents officiels ou scientifiques dans lesdites langues. La question qu'on pourra maintenant se poser est la suivante : Vu le grand nombre des nouvelles langues officielles au Mali, peuvent-elles réellement remplir le rôle qu'on leur a dédié dans les années à venir ? A cette problématique nous tenterons bientôt d'apporter une réponse.

1. Un aperçu sur la nouvelle configuration des langues officielles au Mali

Qu'est-ce qu'une langue officielle ? Les chercheurs définissent généralement le terme avec quelques petites nuances. En s'appuyant sur un expert canadien, qui écrit : « Le terme langue officielle désigne tout simplement la langue que l'Etat a estimé à propos d'appuyer de sa puissance pour l'usage public, soit par une loi constitutionnelle, soit le plus souvent, par une loi ordinaire. Il peut y avoir plus d'une

langue officielle. (Lecomte, 2021). Quand ce dernier affirme qu'il peut y avoir dans un pays plus d'une langue officielle, cela se confirme en regardant le paysage linguistique à travers l'Afrique, où on voit que la langue officielle peut être une ancienne langue coloniale ou cette dernière peut être aussi co-officielle à une langue ou des langues nationales, notamment en Ethiopie, en Afrique du Sud ou au Zimbabwe (Leclerc, 2020).

Le paysage linguistique malien est très riche. En se référant à la 17^{ème} édition de l'ouvrage, *Ethnologue, Languages of the World* (2013), on distingue 66 langues individuelles au Mali, toutes ces langues seraient vivantes. Parmi celles-ci, selon le même ouvrage, 8 langues sont employées dans les différentes institutions de l'Etat, 21 sont en voie de se développer, 33 sont vigoureuses et 4 sont en danger de disparition. C'est dire qu'il y a 33 langues importantes au Mali, dont 13 avaient le statut de langues nationales ; jusque-là, le français était alors perçu comme la seule langue officielle de l'Etat.

Dans l'Article 31 de la nouvelle Constitution du Mali, adoptée par referendum le 23 juin en 2023 (Journal Officiel, 2023), on y voit clairement une nouvelle orientation dans la politique linguistique de la République. Les 13 langues nationales sont désormais érigées en langues officielles, qui sont : Bambara (ou bamanankan), bobo (bomu), bozo, dogon (dogoso), peul (fulfulde), soninké (sarakolé), songhay (songaï), sénoufo-mamara (minianka), syenara (sénoufo), tamacheq (tamalayt), hassaniyya (maure), khashsonké et malinké (maninkakan). L'ancienne langue coloniale, le français, occupe désormais le rôle d'une langue de travail. Dans la même Constitution, on clarifie que toute autre langue peut avoir aussi le statut de langue de travail, on pourrait penser à une autre langue internationale comme l'anglais.

En ce qui concerne la répartition géographique des principales parlées au Mali, elle se présente ainsi, quand on se réfère à l'ouvrage, *Ethnologue, Languages of the World* (2013) : Le *bamanankan* domine principalement dans les grandes villes ou les régions du sud, notamment à Bamako, Koulikoro, Ségou, Dioila, Bougouni. Le *peulh* est prédominant au centre du pays, en particulier dans la région de Mopti ou dans le delta central. Le *dogon* (dans ses différentes variantes) est fortement représentatif dans les falaises de Bandiagara et dans la zone de Douenza. Le *bozo* est essentiellement parlé par les pêcheurs Bozo tout au long du fleuve Niger, c'est-à-dire à partir de la région de Ségou, jusqu'au nord vers Tombouctou. Le *songhaï* intervient plus largement dans les régions de Gao et de Tombouctou. Le *tamasheq* est plus parlé dans les régions de Kidal mais aussi à Tombouctou et Gao. Le *soninké* et le *malinké* sont plus dominants dans la région de Kayes. Le *khashsonké* est également représenté dans la région sud-ouest de Kayes vers la Guinée ou le Sénégal. Le *senoufo* (dans ses différents dialectes) ainsi le *mamara* sont couramment des langues de communication dans les régions de Sikasso, Koutiala et de San. On l'a déjà affirmé, la mauvaise situation dans laquelle se trouvent aujourd'hui la plupart des langues africaines est une conséquence de la colonisation européenne.

2. Un bref rappel historique sur le rapport entre la langue coloniale et les langues africaines

En faisant un aperçu sur la politique linguistique de la France dans ses anciennes colonies, les langues africaines étaient à cette époque foncièrement marginalisées. C'était d'ailleurs le même cas pour la politique portugaise dans ses colonies. C'est dire que la langue française était le principal vecteur de la soi-disant mission civilisatrice, pour soutenir un tel argument, le Résident General de France au Maroc, le maréchal Lyautey, disait dans ces termes :

« La colonisation, telle que nous l'avons toujours comprise n'est que la plus haute expression de la civilisation. À des peuples arriérés ou demeurés à l'écart des évolutions modernes, ignorant parfois les formes du bien-être le plus élémentaire, nous apportons le progrès, l'hygiène, la culture morale et intellectuelle, nous les aidons à s'élever sur l'échelle de l'humanité. Cette mission civilisatrice, nous l'avons toujours remplie à l'avant-garde de toutes les nations et elle est un de nos plus beaux titres de gloire. » (Yago, 2014, P. 165).

Une telle pensée avait toujours créé un énorme préjugé à l'égard des langues africaines ou les Africains en général. La Grande Bretagne par contre avait une autre vision dans sa politique coloniale en Afrique. Les Anglais étaient beaucoup plus orientés vers le commerce dans ses nombreuses colonies après avoir d'ailleurs combattu l'esclavage qui sévissait encore sur les côtes africaines. Pour pouvoir atteindre ses objectifs économiques ou même religieux, il fallait promouvoir les langues africaines, l'anglais jouait seulement un rôle figuratif dans l'administration ou pour la communication des commis indigènes (P. Sébille-Lopez, 2004, P. 7).

3. Un aperçu sur la politique linguistique du Mali après les indépendances

De 1960 à nos jours, la politique linguistique du Mali a connu une évolution majeure. La première réforme qui a eu lieu en 1962 avait pour but principalement de former des citoyens bilingues, c'est-à-dire l'acquisition du français et une langue nationale. Pour des raisons politiques, qu'on connaît, la première réforme de l'école malienne ne fut pas un succès. (K. M. Konaté, D. Diabaté, & A. Asima, 2010). Selon Z. Nounta (2015), il fallait attendre l'année scolaire 1994-1995 pour voir s'ouvrir les premières écoles expérimentales en langues nationales, sous le vocable « Nouvelle Ecole Fondamentale (NEF) ». Le projet comptait 300 établissements, dans lesquels six langues nationales étaient enseignées : *le bambara, dogon, peulh, songhai, soninké et le tamasheq*. Aux dires de J. Leclerc (2020), après plusieurs décennies d'expérimentation, il existait en 2009 sur le territoire 2466 écoles, dont 2002 en bamanankan.

Dans l'évolution de la politique linguistique du Mali, la Constitution de 1992 adopte toujours le français comme la langue d'expression officielle, à côté on reconnaissait 13 langues nationales, qui sont : (le bambara (ou bamanankan), bobo (ou bomu), bozo, dogon (ou dogo-so), peulh (ou fulfulde), soninké (ou soninké), songoy (ou songhai), sénoufo-minianka (ou syenara-mamara) et le tamasheq (Leclerc, 2020). L'évolution majeure de la politique linguistique du Mali se traduit aujourd'hui dans la dernière Constitution (2023) par le changement des 13 langues nationales en langues officielles, et l'ancienne langue coloniale, le français a pris le statut d'une langue de travail (Article 31). En résumé, la politique linguistique du Mali a toujours essayé de consolider l'unité nationale et de respecter l'identité de chaque groupe ethnique. Un chercheur malien le précise dans ces termes :

« La politique linguistique du Mali se présente de ce fait non seulement comme un moyen privilégié de consolidation de l'unité nationale, mais aussi comme un puissant levain du développement endogène du pays. Elle traduit notre approche consensuelle de la question de politique linguistique, de ses composantes et de ses fondements. » (Guindo, 2015, p.17).

Il s'agit maintenant de savoir si les nouvelles langues officielles pourront remplir le rôle qu'on attend d'elles dans la nouvelle Constitution.

4. La problématique de l'officialisation des langues nationales

Afin de décoloniser l'esprit des citoyens ou de renforcer le patriotisme chez un beau nombre de Maliens, l'Etat a pris la décision d'officialiser les 13 langues nationales (ci-dessus mentionnées). Quand il s'agit de décoloniser les esprits, on pourrait penser à l'intelligentsia malienne, notamment les hommes politiques et ceux des médias ou même les enseignants etc. Sur ce changement dans le paysage linguistique, quelques citoyens se sont prononcés, notamment le professeur, Boubacar Bocoum, dans le Journal en ligne, Anadolu (2023). Il dit :

« La langue française n'était pas une langue choisie. D'abord, c'est une langue coloniale qui nous a été imposée, ensuite, au départ du colonisateur dans les années 1960, ils nous ont légué cette langue française, ce qui fait que tout le mode de gouvernance s'était justement calqué sur le prototype de la mauvaise gouvernance coloniale. »

Dans le même journal en ligne, Aboubacar Sidiki Fomba, qui est membre au Conseil National de Transition (CNT) déclare :

« Ce choix s'explique par le principe de respect de la souveraineté linguistique et c'est vrai que la France nous colonise depuis plus de 100 ans. Et après 60 ans d'indépendance, c'était la même chose, aujourd'hui nous avons décidé d'officialiser nos langues nationales dans les foras officiels. » (Anadolu, 2023).

A l'image des déclarations mentionnées, on sait que l'officialisation des langues nationales a galvanisé l'esprit patriotique de plusieurs Maliens. Il existe cependant plusieurs défis qu'on doit relever, qui sont entre autres :

4.1. Défis liés à l'emploi des langues nationales/officielles dans le système éducatif

On espère, avec l'officialisation des langues nationales, le gouvernement s'efforcera impérativement à accroître l'enseignement des dites langues dans le système éducatif. Selon la chercheuse I. Skattum (2010), l'enseignement des langues nationales fut toujours confronté à d'énormes difficultés financières qui seraient dues aux faibles moyens de l'Etat alloués au domaine. Il va falloir cependant surmonter ces difficultés, si on veut atteindre les objectifs de l'officialisation des langues nationales. On l'a dit, le chercheur Z. Nounta (2015) précise que six langues nationales sont seulement enseignées de nos jours dans les écoles expérimentales (voir ci-dessus le nombre de langues mentionnées). Jusque-là, les dites langues seraient seulement enseignées dans les quatre premières années du primaire avant l'introduction du français comme principale langue de la scolarisation des enfants (Leclerc, 2020). On doit maintenant passer impérativement à l'extension de l'enseignement de toutes les 13 langues nationales à l'ensemble du territoire. Ce qui sera très important, c'est aller au-delà de l'enseignement des langues nationales dans les quatre premières classes du primaire, même si le français reste incontournable dans la formation des citoyens. Tout le projet exigera la formation des maîtres et la confection des outils didactiques. Afin que l'introduction des nouvelles langues officielles soit une réussite, certains chercheurs vont d'ailleurs parler de « l'africanisation de l'enseignement », qui aura pour but de lier les objectifs de l'éducation aux réalités africaines sans pourtant rejeter totalement les valeurs de l'ancienne langue coloniale. A propos de deux chercheurs africains se sont prononcés :

« ... la langue africaine, en général, matière et véhicule du savoir, revêt un caractère primordial dans la mesure où elle répond aux objectifs globaux de l'africanisation de l'enseignement : enraciner la jeunesse dans les valeurs culturelles par l'utilisation de la langue nationale ou régionale... Il s'agit donc, avant tout, dans le cadre général de l'enseignement, de favoriser une politique éducative qui donne à la jeunesse les moyens de participer efficacement au développement et à la modernisation du milieu rural, cadre de vie de la grande majorité de la population africaine. » (Nisibure & Ntamwana, 2002, P. 14).

Le bilinguisme dans l'enseignement malien n'est pas un fait nouveau et va continuer, quand on pense par exemple au vocable, *bilinguisme fonctionnel* à partir de 1987 où la soi-disant *Pédagogie Convergente* (PC) a été mise en pratique. Entre-temps le système de l'enseignement, *Programme Décennal de Développement de l'Éducation* (PRODEC) est intervenu, selon la chercheuse I. Skattum (2010). Un autre défi pour l'officialisation des langues nationales n'est pas négligeable, il s'agit de la création des termes scientifiques.

4.2. L'introduction du vocabulaire scientifique dans les langues officielles

Ce point est une étape très importante dans la promotion des nouvelles langues officielles. Enfin de pouvoir enseigner à l'école des sciences telles que les mathématiques, physique et chimie, la médecine, les sciences juridiques ou même les sciences techniques, il va falloir créer les terminologies scientifiques pour chaque domaine approprié. C'est un travail gigantesque qui prendra du temps, mais

il est bien possible de le réaliser. Quand on se réfère à des experts de la thématique comme O. S. Amedegnato (2014) ou D. Jacquart (1994), ceux-ci estiment que le cas pour les langues africaines n'est pas une fatalité, car le même phénomène linguistique a eu lieu en Europe, en référence au latin (ou même le grec) qui dominait sur toutes les langues européennes pendant des siècles. Plus tard les langues européennes ont adopté les écritures du latin et devenir des langues de sciences que nous connaissons aujourd'hui. Un autre chercheur africain s'est exprimé sur la problématique et déclare : « Les insuffisances en matière de vocabulaire spécialisé ne sont pas insurmontables. Nos langues disposent de virtualités infinies et sont, comme les langues étrangères, capables de se plier à n'importe quelle expérience humaine communicable » (Faye 1985 : 24). Dans la création des terminologies scientifiques, il y a eu d'ailleurs déjà des publications en bamanankan de la part de certains experts comme M. Dukuré (2009), M. Jaabi (1993), K. Koné (2010) ou même I. Ballo (2019, 2020). Une autre difficulté dans la concrétisation du projet est la suivante :

4.3. Difficultés de l'emploi des langues officielles dans les différentes institutions de l'Etat

Dans ce domaine, il y aura probablement moins de problèmes par rapport à l'emploi desdites langues dans le système éducatif. Afin d'illustrer notre analyse, on se réfère à l'utilisation des nouvelles langues officielles dans trois institutions de la République : l'Assemblée nationale, la justice et les différents services administratifs étatiques.

*** Assemblée Nationale et emploi des langues officielles**

Dans l'ancienne Constitution de 1992, il est mentionné : « Le français et la langue d'expression officielle ». A côté, on reconnaissait les 13 langues nationales parmi une quarantaine de langues locales (Leclerc 2020). Cela veut dire que le français était la seule officielle de l'Assemblée Nationale, suivant la loi organique qui détermine les modalités d'emploi des langues au sein de l'institution. Il était de coutume donc quand un député voudrait parler une autre langue que le français, devrait recourir à un interprète. Avec la promulgation d'une nouvelle constitution en 2023, où les 13 anciennes langues nationales sont devenues les langues officielles du pays, désormais un député peut s'exprimer dans l'une des langues officielles lors des débats de l'Assemblée sans avoir besoin du concours d'un interprète. Cela est un changement très important dans la reconnaissance des anciennes langues nationales et pour renforcer l'identité culturelle des citoyens.

*** Justice et l'emploi des langues officielles**

Selon un beau nombre de chercheurs, le système judiciaire malien serait une copie de celui de l'ancien maître colonisateur, d'où résident souvent des difficultés pour les justiciables maliens (Leclerc, 2020). Selon ledit chercheur, un article de la procédure pénale (dans l'ancienne constitution) stipule : « Les dispositions du code de procédure pénale (2001) énoncent que le français est la langue de la cour et que la connaissance de cette langue est nécessaire, mais qu'un justiciable peut faire appel à un interprète s'il ne parle ou ne comprend pas la langue française ». Avec la promulgation de la nouvelle constitution, l'emploi des langues nationales dans les procédures pénales se fera autrement, même si en pratique les justiciables étaient déjà autorisés à s'exprimer dans les langues locales pendant les procès. Si l'Article 31 de la nouvelle constitution mentionne : « Les langues nationales sont les langues officielles du Mali. Une loi organique détermine les conditions et les modalités de leur emploi. Le français est la langue de travail. », cela veut dire que désormais les anciennes langues nationales et le français sont au même pied d'égalité dans les procédures pénales, et les procès-verbaux devront s'écrire à l'avenir en français et dans l'une des langues nationales (suivant les différentes juridictions).

*** Les services administratifs et l'emploi des langues officielles**

Dans les services administratifs de l'Etat, le français a été toujours la langue de travail, dans la mesure où cette langue avait le statut de langue officielle. Comme services administratifs, on peut noter les départements ministériels et leurs démembrements, les hôpitaux et centres de santé, les mairies etc.

Même si le français domine sur papier dans tous les services cités, mais dans la communication orale, on entend aujourd'hui majoritairement le parler dans les langues nationales. A ce titre, un linguiste déclare:

« Bien que le français soit nécessaire, on utilise davantage les langues maliennes locales, surtout le bambara, dans les soins donnés aux patients dans les hôpitaux, dispensaires et cliniques publiques. Dans les régions les plus éloignées des grandes villes, le personnel des bureaux administratifs répond toujours oralement dans la langue locale ou bambara, mais les documents écrits sont généralement unilingues français. » (Leclerc, 2020)

Dans ladite déclaration, il y a un mot qui a attiré notre attention, c'est l'expression « français unilingue ». Cela veut dire, avec la promulgation de la nouvelle constitution les données vont changer. Si les langues nationales sont devenues langues officielles, il va falloir dans le futur transcrire les documents officiels en français et dans l'une des langues officielles suivant chaque localité. Cette mesure doit être appliquée dans tous les services de l'Etat.

5. Le statut de l'ancienne langue coloniale

Suivant l'Article 31 de la nouvelle Constitution, l'ancienne langue coloniale, le français a pris le statut de langue de travail. Cela fut un symbole fort dans la nouvelle orientation politique et linguistique du gouvernement, surtout dans l'opinion à l'intérieur comme à l'extérieur du pays. Qu'est-ce que donc une langue de travail ? Le terme en soi est plus employé dans les organisations internationales comme l'ONU ou même dans l'Union Européenne (UE). Dans cette dernière organisation, on définit ainsi le terme dans les documents officiels :

« Une langue de travail est une langue à laquelle on attribue un statut légal dans une entreprise supranationale, dans une organisation internationale, dans un Etat ou une autre organisation comme son moyen principal de communication. En premier lieu, c'est la langue employée pour la correspondance et la conversation quotidiennes, puisque l'organisation a en général des membres qui proviennent d'environnements linguistiques et culturels diversifiés. » (UE, 2023).

Pour être plus spécifique, d'autres chercheurs entendent par ledit terme : *langue au travail* ou *langue de travail officielle* (Thévenot, 2019). Dans le contexte malien, cela veut dire que le français sera la langue de bureau pour la transcription des documents ou des correspondances officielles. En réalité, l'ancienne langue coloniale a changé de statut, mais va toujours remplir son ancien rôle (pour un bon moment) dans les domaines de la diplomatie, de l'enseignement, la formation, car le français demeure une langue internationale que nous aurons besoin pour communiquer avec le monde extérieur. Une bonne cohabitation du français avec les langues officielles sera nécessaire.

6. Cohabitation entre les nouvelles langues officielles et le français

Avec l'officialisation des langues nationales, un nouveau rapport se crée entre lesdites langues et l'ancienne langue coloniale. Est-ce que ce fait va naître une opposition entre les deux catégories de langues ? On le sait, l'ancienne langue coloniale a eu toujours une position dominante sur les langues locales africaines dans tous les pays d'ex-colonies françaises. C'est pourquoi, cette langue a eu toujours une position de prestige dans les pays concernés et est parlé aujourd'hui par environ 17% de la population malienne, notamment par l'élite dirigeante (selon Ethnologue, *Languages of the World*, 2013). Dans le cas malien, on ne pourra pas parler d'une opposition au vrai sens du mot, dans la mesure où l'ancienne langue coloniale et les langues nationales ont eu toujours un rôle complémentaire à jouer dans la vie de la nation. Au quotidien, la majorité de la population s'exprime plus aisément dans les langues locales qu'en français. Toujours selon *Ethnologue, Languages of the World (2013)*, 52% des Maliens parlent le bamanankan comme première ou seconde langue, ce qui fait cette langue la plus parlée au Mali. L'officialisation des 13 langues nationales va certainement

renforcer leurs positions sur l'échiquier national sans pourtant faire disparaître l'influence du français en tant que langue de travail. Dans le même contexte, les chercheurs de l'Université Unicaf affirment dans ces termes :

« Le français est une langue mondiale, parlée par 300 millions de personnes dans le monde. [...] Le français est une langue importante en Afrique pour des raisons historiques, politiques et économiques. De nombreux pays africains ont des relations compliquées avec la France en raison de leur passé colonial, mais le français continue d'être une langue importante sur le continent. » (UNICAF, 2023).

On l'a déjà dit, le français en tant que langue de travail et les nouvelles langues officielles vont toujours se compléter dans la vie de la nation. Autrement dit, la multiplicité des langues n'est pas un handicap, elle est plutôt un atout pour les citoyens à pouvoir s'exprimer aisément à la fois dans une langue locale et l'ancienne langue coloniale. Les experts de l'Union Africaine l'ont confirmé d'ailleurs lors d'une conférence internationale au Zimbabwe en 1997 :

« ... cette multiplicité de langues, loin de constituer un épouvantail, est une richesse pour les peuples africains. Une politique idéale devrait permettre à chacune d'affirmer son identité locale ethnique à travers sa langue vernaculaire, de s'intégrer dans la communauté nationale par la langue dominante ou l'une des grandes langues nationales retenues et de s'ouvrir au reste du monde par la langue de communication internationale. » (Union Africaine, 2019, P. 2).

Beaucoup l'ignorent, le français en soi fait partie du patrimoine culturel malien, il n'est pas en réalité une langue étrangère, contrairement à l'anglais, allemand ou au russe au Mali. Dans la mesure où, l'ancienne langue coloniale constitue la première langue (L1) pour non seulement la classe dirigeante mais aussi pour l'intelligentsia malienne.

Conclusion

L'officialisation des 13 langues nationales est à saluer comme une importante décision politique. Les langues africaines ont été longtemps marginalisées dû au lourd héritage de la colonisation. Tout le monde est conscient que la véritable décolonisation des esprits passera par la promotion des langues africaines sur le continent. Dans le cas malien, on l'a précisé, le défi est énorme à relever, mais il est bien possible d'atteindre les objectifs du gouvernement, car des phénomènes similaires ont existé à travers le monde (Jaquart, 1994). Afin que la décision d'officialisation des langues nationales soit une réalité, les différentes institutions de l'Etat tels que les départements de tutelle, les enseignants, les parents d'élèves doivent y croire et se mettre au travail. Le défi le plus important sera de pouvoir introduire toutes les nouvelles officielles dans le système éducatif et de créer à cette fin des terminologies de spécialité pour mieux promouvoir les sciences, sans cela aucun développement n'est possible (Amedegnato, 2014). Les experts de l'Union Africaine (UA) nous renseignent cependant que la promotion des langues nationales ne veut pas dire un rejet des anciennes langues coloniales, car les deux catégories nous sont toutes utiles et sont complémentaires dans la vie des citoyens nationaux. Certes, même si les langues locales nous permettent d'exprimer nos identités culturelles, par contre les anciennes langues du colonisateur avec leur statut de langues internationales constituent pour nous une ouverture sur le monde extérieur.

Références bibliographiques

AMEDEGNATO O. Sénamin, (2014), *Les langues africaines, clés du développement des États subsahariens*, France, Presses universitaires de Bordeaux, pp. 331-346.

ANADOLU (2023) [Journal en ligne]. « Pour son nouveau départ, le Mali change de langue officielle », Tunis. Consulté le 02.03. 2024 sur [https://www.aa.com.tr/fr/afrique/]

BALLO Issiaka & ANDREDOU, Pierre, Assouan, 2021, *Langues africaines et terminologies : Productivité des dénominations forgées en bamanankan et en agni sanwi*. In : Journal of Philology and intercultural communication. Vol. No 2. Bucharest : Military Technical Academy “Ferdinand I” Publishing House. pp. 198-212.

BALLO Issiaka, 2019, *Enrichissement lexical du bamanankan : Les appariements bamanan des dénominations françaises des concepts de la biologie humaine*, Thèse de doctorat en sciences du langage. Bamako : Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako.

DIKI-KIDIRI Marcel & E. A. Baboya, M. S. de la Torre, A. N. Rull, C. Mbod, 2009, *Des lexiques en langues africaines*, Université Paris III, Sorbonne Nouvelle.

DIKI-KIDIRI Marcel, 2008, *Le vocabulaire scientifique dans les langues africaines, Pour une approche culturelle de la terminologie*, France, Editions Kartala. 299 pages.

DUKURE, Mamadu. (2009). *Sɛbenko bɛrɛ*, Bamakɔ, MAKDAS SɛBɛNCA.

Ethnologue, Languages of the World (2013), [Journal en ligne] « Langues au Mali », Texas. Consulté le 26.11.2025 sur [ethnologue.com]

GUINDO, Paul (2015): « Présentation de la politique linguistique du Mali », DGA/AMALAN. Bamako : Academie Malienne des Langues. 13 pages

HUTCHISON John, 2019, *Le N’KO, la solution africaine pour aller vers la science, la technique, la technologie à travers nos langues*. Consulté 26.02.2025 sur [https://mosaiqueguinee.com/2019/07/le-nko-la-solution-africaine-pour-aller-vers-la-science-la-technologie-la-technologie-a-travers-nos-langues/]

JAABI Musa, 1993, *Danɛgafɛ kɛrɛnkɛrɛnnɛn*, Bamakɔ, Dnafla-ACCT

JACQUART Danielle, 1994, *Le latin des sciences : quelques réflexions*, Paris : Editions de la Sorbonne.

JOURNAL OFFICIEL de la République du Mali (2023), Décret N° 2023-0401P/T-RM du 22 juillet 2023 - Portant Promulgation de la Constitution

KONATE, K. Mamadou, DIABATE, Idrissa & ASSIMA, Amidou. (2010). *Dynamique des langues locales et de la langue française au Mali : Un éclairage à travers les recensements généraux de la population (1988 et 2002) (Observatoire démographique et statistique de l’espace francophone)* [Rapport de recherche de l’ODSEF]. Université Laval.

KONE Kassim G., 2010, *Bamanankan danɛgafɛ*, Massachusetts, Mother Tongue Editions

LAROUSSE, (2025), *Terminologie*. Consulté le 16.02.2025 sur

LECLERC, Jacques. (2020). « Par politique linguistique » dans *L’aménagement linguistique dans le monde*, Québec, CEFAN, Université Laval. Consulté le 02. 10 2022 sur [https://www.axl.cefan.ulaval.ca/monde/index_politique-Ing.htm]

Lecomte, Lucie. (2021). « Langues officielles ou langues nationales ? Le choix du Canada » in *Etude Générale*, No 2014-81-F, Canada, Ottawa : Bibliothèque du Parlement. 19 pages

NISIBURE, Protais & NTAMWANA, Gaspard (2002). « L’enseignement des langues africaines », dans *Lettre l’AIRDF*, Nr. 31, Paris : Agence Universitaire de la Francophonie. PP. 14-18

Nounta, Zakaria. (2015). *Eveil aux langues et conscience métalinguistique dans les activités de classes bilingues – Songhay-Français du Mali*. Thèse de doctorat en sciences du langage, Paris, Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

SEBILLE-LOPEZ, Philippe. (2004) : dans « Hérodote », (No. 115), PP. 91 – 117.

SKATTUM, Ingse. (2010) : « L'introduction des langues nationales dans le système éducatif au Mali : Objectifs et conséquences », dans : *Journal of language contact – Thema 3*. PP

THEVENOT, Laurent (2019) : « Langue de travail, langue au travail » dans : *Journals Open Edition*, Paris. Consulté le 29.03. 2024 sur [<https://www.journals.openedition.org>]

UNICAF (2023) [Journal en ligne]. « L'importance de la langue française dans l'éducation africaine », Londres. Consulté le 01.03. 2024 sur [<https://www.unicaf.org/fr/importance>]

UNION AFRICAINE (2019). « Synthèse des travaux de la conférence intergouvernementale sur les politiques linguistiques en Afrique, Harare. (Zimbabwe) mars 1997 ». African Union Common Repository. ACALAN Collection. <http://archives.au.int/handle>

UNION EUROPEENNE (2024). « Langues », Bruxelles. Consulté le 02.03. 2024 sur [<https://www.european-union.europa.eu>]

YAGO Zakaria, 2014, *Les choix de la Côte d'Ivoire en matière de politique linguistique*. In : *Revue Africaine d'Anthropologie*, No. 17 in Nyansa-Po, Abidjan : Université Houphouët-Boigny. pp. 163-175